

Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon

6, Rue du Bel-Air, 92190 MEUDON

Bulletin n° 29

2 Francs

1975 - N° 3



Collection Roux-Devillas

Aquarelle de M. Heibuth

LE BAS-MEUDON

Dix ans de vigilance et d'action

Fondé en 1965, le Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon veille et agit pour la défense et l'amélioration du cadre de vie des Meudonnais, anciens et nouveaux.

Son programme est simple : maintien du caractère traditionnel de la Cité, entretien de son patrimoine historique, culturel et de sa richesse d'espaces verts, dans un développement harmonieux, raisonnable et humain.

Huit cents personnes environ font partie du Comité, animé par un bureau de huit administrateurs, lui-même soutenu par un conseil de vingt-cinq personnes. Des animateurs de quartiers sont des intermédiaires entre les habitants et le conseil tandis que des commissions, comme celles des espaces verts et de la Grande Perspective, ont à connaître des problèmes particuliers.

Il va de soi que le Comité est affilié à la Fédération des Associations de sauvegarde de l'environnement à Paris et en Ile-de-France et à l'Union des Associations de sauvegarde de l'Ouest parisien.

Le Comité est apolitique. Avant tout soucieux d'efficacité, il n'entend, ni se cantonner dans l'émission de vœux pieux, ni se complaire dans une opposition systématique à l'égard des autorités responsables. Il s'efforce au contraire de nouer avec ces dernières un dialogue confiant et permanent, grâce auquel ses avis, toujours motivés et documentés, ont la plus grande chance d'être pris en considération.

Les résultats obtenus dans un passé proche constituent la meilleure illustration possible de cette méthode d'action.

Les résultats

1. Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) de Meudon

Le Maire a utilisé comme document de travail le projet de plan d'occupation des sols établi par le Comité. Ce plan qui fixe le maximum de population acceptable entre 65.000 et 68.000 habitants (40.000 à 43.000 Meudon-Ville, 25.000 Meudon-la-Forêt) contre les 85.000 habitants prévus par l'Équipement (dont 60.000 pour Meudon-Ville) répond aux souhaits des Meudonnais de conserver à notre ville le charme qui est encore le sien.

Le Comité a étudié le règlement d'urbanisme et le plan de circulation proposés par la Mairie, et a fait des suggestions à leur sujet.

2. Liaison Intercommunale Sud (L. I. S.)

En appuyant l'action des élus locaux par une vaste pétition populaire, une campagne de presse et de nombreuses démarches, le Comité a largement contribué à l'abandon de la liaison intercommunale sud (L.I.S.) qui devait mutiler Meudon en coupant la ville en deux.

3. Restauration de l'Avenue du Château

Grâce à une action tenace (depuis 1966) pour la restauration et la protection du joyau de Meudon, l'avenue du Château laissée en total abandon, cette avenue, avec ses six cents tilleuls plus que centenaires, est redevenue l'une des plus nobles promenades de la Région parisienne.

4. Sauvegarde des monuments, des sites et des espaces verts

Le Comité est intervenu et intervient d'une manière permanente auprès du Ministère des Affaires Culturelles pour que soient classés ou inscrits à l'inventaire, tous les sites et les monuments à protéger. Il lutte pour la sauvegarde des espaces verts et des arbres : cèdres, séquoias, hêtres pourpres, etc., dont Meudon est encore assez riche.

5. Permis de construire

Le Comité surveille attentivement les attributions de permis de construire afin que ceux-ci respectent les normes d'occupation des sols et les clauses de sauvegarde des arbres.

6. Résultats divers

Enfin quelques résultats divers, pêle-mêle, bien qu'importants : pose de plaques commémoratives sur les demeures de personnalités célèbres qui ont habité Meudon (Maritain, Enesco, Marcel Dupré), maintien du classement des propriétés Puaux et Paumier, sauvegarde des deux beaux cèdres de Villebon menacés par le tracé de la voie rapide Pont de Sèvres-Petit-Clamart (F 18), suppression de la publicité lumineuse de Monoprix, suppression d'affichages sur des terrains de la S.N.C.F., campagne contre le bruit des usines Renault au Bas-Meudon, défense des noms de rues traditionnels ou pittoresques, etc.

Sans oublier le succès d'activités telles que des conférences de très haut niveau culturel lors des assemblées générales et le dîner-bal de l'Orangerie, au printemps dernier.

Projets d'avenir

Dans le programme du Comité figurent : la poursuite de son action en ce qui concerne le P.O.S., le règlement d'urbanisme et le plan de circulation, la rénovation de la grande perspective depuis la terrasse de l'Observatoire, la lutte contre l'affichage illégal, l'aménagement de nouveaux espaces verts, la rénovation du Bas-Meudon et de l'île-Saint-Germain, l'étude des nombreux problèmes de Meudon-la-Forêt, celle de la pollution des étangs, l'aménagement des transports, etc.

Le Comité continuera à valoriser et à protéger le patrimoine historique, les espaces verts, les quartiers traditionnels (le Val), les sentiers. En un mot le Comité s'efforcera de poursuivre son action pour conserver la qualité de la vie à Meudon.

CONSEIL DE DIRECTION

Présidents d'Honneur :

M. l'Ambassadeur de France Gabriel Puaux †, M. Joseph Huré.

Bureau :

Président : Charles Guillaud; Vice-Président Délégué : Georges Julien-Laferrière; Vice-Présidents : Michel Jantzen, François Roux-Devillas; Secrétaire Général : Jean Susse; Trésorier : Olivier de Gonneville.

Membres :

M^{mes} Jeannine Auboyer, Suzanne Giry-Gouret, Jeanne-Marie Goubelin, Edith Mauriange, Marie Peltier.

MM. Henri Albert, Gérard Ader, Henri Bégué, Blaizot, Général Pierre Brunet, Henri Chevalier, Henri-Paul Clouzeau, Raymond Cossé, Coup de Fréjac, Gérard Gourchinaux, Claude Guislain, René Graff, Yves Lesage, Max Olivier-Lacamp, Colonel Marcel Moraine, Jean-Claude Remon, Alexandre Rimsky, Pierre Sabatier, Albert Tortrat, Pierre de Traverse, François Watine.

BULLETIN D'ADHÉSION (ou de renouvellement)

M. (Nom)

Prénom

Adresse

Téléphone

Profession

désire participer à l'action du Comité de Sauvegarde et demande à être inscrit comme membre

Date :

Cotisations : Membre Bienfaiteur 50 F
Membre Adhérent 20 F
Membre Sympathisant 10 F

par chèque ou mandat au nom du Comité de Sauvegarde
des Sites de Meudon, 6, rue du Bel-Air - 92190 Meudon
C.C.P. PARIS 22.465-15.

Les 4 premières pages constituent le tract de propagande qui sera très largement diffusé. Aidez-nous !

Réunion du Conseil du 25 Juin 1975

chez M. Guillaud, Président

Présents :

M^{mes} Giry-Gouret, Goublin, Peltier;
M^{les} Auboyer, Mauriange;
MM. Albert, Bégué, Général Brunet, Chevalier, Clouzeau, Cossé, Courchinoux, de Gonville, Guillaud, Julien-Laferrière, Lesage, Olivier-Lacamp, Odier, Rémon, Rimsky, Sabatier, Susse, de Traverse.

Excusés :

MM. Ader, Blaizot, Huré, Jantzen, Colonel Moraine, Tortrat, Watine.

Absents :

MM. Coup de Fréjac, Guislain.

Le procès-verbal des deux séances précédentes est approuvé.

I. - L. I. S.

M. Guillaud, au sujet de la L.I.S., s'exprime ainsi :

« Dans sa séance du 26 avril, le Conseil Général des Hauts-de-Seine a voté l'abandon de la L.I.S. à l'unanimité moins une voix, celle de M^{me} Caillonneau (Sèvres).

« J'ai commenté succinctement ce vote dans notre dernier Bulletin et j'ai remercié ceux à qui nous le devons.

« Il marque la conclusion heureuse de

plus de trois ans d'efforts du Comité et ne laisse place à aucune équivoque, de plus la L.I.S. abandonnée n'a pas été reportée chez nos voisins. Il s'agit d'un fait exceptionnel qui mérite d'être souligné car, en 1970, sur proposition du Préfet des Hauts-de-Seine, le Conseil Général en votait le principe.

« Comme je vous l'ai dit, quand nous avons commencé notre action contre la

Rocade, nous n'avons trouvé que bien peu de soutiens officiels.

« Je pense qu'il y a des moments où il ne faut pas se montrer trop modeste, et je crois nécessaire de souligner la part très importante du Comité dans l'abandon de la Rocade.

« Nous restons toujours vigilants en ce qui concerne le réseau routier qui intéresse Meudon. »

II. - AVENUE DU CHATEAU

La soirée dansante du 31 mai, à l'Orangerie, a remporté un plein succès (1).

III. - PLAN DE CIRCULATION

Le Conseil a continué la discussion du plan de circulation, en particulier pour Meudon-la-Forêt et pour les carrefours de la Fourche et de la Ferme.

Les études faites par MM. Sabatier et Rimsky et l'intervention de M. Lesage sont données ci-après.

a) Meudon-la-Forêt (M. Sabatier) :

Pour comprendre les problèmes de circulation à Meudon-la-Forêt, il est nécessaire de rappeler les grandes lignes de la composition du plan-masse de Meudon-la-Forêt tel qu'il a été conçu :

— ensemble résidentiel important attaché et adossé à la forêt et au parc du Tronchet;

— toutes les voies de la cité étaient à l'origine des voies privées ayant pour but : 1° de pénétrer et de sortir de la cité; 2° de desservir les immeubles et les équipements;

— la principale voie de circulation générale à laquelle est rattachée Meudon-la-Forêt est la F 18;

— la route des Sept-Tournants (R.N. 306 A) assure la liaison entre

Meudon-Ville et sépare Meudon-la-Forêt de Clamart;

— le tracé des voies assurant la liaison entre Meudon-la-Forêt et la R.N. 306 A a été volontairement compliqué et incurvé pour dissuader les véhicules venant de la R.N. 306 A de traverser Meudon-la-Forêt en direction de Vélizy;

(1) Voir le compte rendu de cette soirée dans le Bulletin.



RESTAURANT DE TOURISME

Déjeuners et Dîners

Cuisine raffinée de grande tradition

42, Avenue Gallieni - Tél. 027-11-79

92190 MEUDON-BELLEVUE

imprimerie m. cognée

93, rue henri-barbusse

meudon - 027-27-22

VOTRE OPTICIEN
VAL OPTIQUE

*vous propose un nettoyage gratuit de vos lunettes grâce aux ultra-sons.
exécution soignée des ordonnances*

6, rue des Grimettes - Gare de Val-Fleury - 92190 Meudon - Tél. 027-10-43

COUVERTURE - PLOMBERIE EAU ET GAZ

Tél. : 027-12-01

Salles de Bains - Chauffe bains, Chauffe eau à gaz et électriques

DÉPOSITAIRE

BRANDT - LINCOLN - AIRFLAM

POTÉZ - FRIGÉCO - THOMSON

Réchauds - Cuisinières et Chauffage gaz

L. WACQUANT

ENTREPRENEUR

27, rue Marcel-Allégot, BELLEVUE - 92 MEUDON

— ce n'est qu'après la réalisation de l'ensemble qu'a été créée l'avenue de Villacoublay, voie de circulation générale entre les deux cités de Meudon-la-Forêt et du Petit-Clamart.

Un certain trafic de transit existe à Meudon-la-Forêt, notamment aux heures de pointe du matin et du soir, se dirigeant ou provenant de Vélizy.

Ce trafic a été favorisé :

1° par l'organisation des échangeurs et des ponts entre Meudon-la-Forêt et Vélizy;

2° par l'ouverture et l'aménagement de la voie derrière la chaufferie;

3° par l'amélioration des moyens de pénétration et des moyens de sortie à la demande des habitants qui se plaignaient des difficultés de circulation à Meudon-la-Forêt, alors que Meudon-la-Forêt a été conçu volontairement avec une circulation difficile notamment au niveau de la R.N. 306 A pour éviter le trafic de transit.

Contrairement à ce que l'on pouvait penser, le trafic le plus important le matin ne vient pas de Paris à travers Meudon (probablement en raison des difficultés de passage au carrefour de la Ferme et au carrefour de la Fourche), mais de Clamart.

Une première amélioration a été apportée récemment avec l'interdiction de tourner à gauche derrière la chaufferie.

Les cinq variantes proposées par la SERETES sont inacceptables car elles ne tiennent pas compte de la conception de la cité et aboutissent à plus d'inconvénients que d'avantages.

Les solutions proposées sont les suivantes :

1° Détourner le maximum de la circulation de transit en la faisant passer par l'avenue de Villacoublay. Pour cela, nécessité d'améliorer et d'aménager les carrefours aux deux extrémités (projet en cours à l'Équipement), ainsi que la voie entre le carrefour sud-ouest et les ponts sur la F 18.

2° Mettre des feux tricolores aux entrées de Meudon-la-Forêt en favorisant l'entrée le soir et la sortie le matin, et en contrariant la sortie le soir et l'entrée le matin qui correspondent au trafic de transit.

3° Compléter les feux tricolores dans la cité et les rendre non synchronisés de façon à gêner la circulation sur les voies principales avenue de-Lattre-de-Tassigny, avenue du Général-de-Gaulle, avenue du Maréchal-Leclerc.

b) *Carrefour de la Ferme (M. Rimsky) :*

On propose un réaménagement de la voirie et une adaptation de feux à cycle multiprogrammable en fonction de l'heure. On a cherché essentiellement à augmenter la capacité de stockage des véhicules tournant à gauche.

La solution proposée augmente la surface des emprises avec des îlots de canalisation et la suppression totale du stationnement. Il y a en particulier diminution des surfaces piétonnières.

Le rapport ne mentionne aucun comptage des différents mouvements en fonction du temps.

Les travaux proposés n'apporteront qu'une amélioration minime. En toutes circonstances le piéton devra, en traversant la rue de Paris, affronter une circulation de voitures incessante. Ceci se vérifie pour toutes les voies, sauf la rue Jean-Pierre-Timbaud.

L'implantation d'un îlot dans l'axe de l'avenue de Verdun sera une gêne pour les autobus; ceux-ci, dès à présent, en venant de Boulogne, tournent très difficilement, il en est de même pour les poids lourds.

Les bouchons dans ce carrefour sont surtout le fait d'une saturation par manque de fluidité de l'avenue de Verdun.

Un nombre très important de voitures arrivant en cisaillement de la rue du Docteur-Arnaudet qui est alimentée par le déversement de la rue de la Belgique, elle-même inondée par la cascade tombant de la commune de Clamart.

Nous serions tentés de proposer une solution pour augmenter le débit de ce carrefour en inversant le sens unique de la rue J.-P.-Timbaud et la voie qui lui est parallèle en aval, dans l'avenue de Verdun, mais le pont de Billancourt ayant été aménagé, il est difficile de modifier les « sens uniques » actuels.

Notre conclusion est que, quoi qu'on fasse sur la commune de Meudon, le problème ne sera pas résolu. Seule une confrontation intercommunale pourra répondre des difficultés actuelles.

La commune d'Issy-les-Moulineaux équipe son territoire sans se préoccuper des conséquences extérieures : la récente mise en place du sens unique au-delà de l'avenue de Verdun en est une démonstration.

Une amélioration considérable de la sécurité du piéton et des voitures sera obtenue par la suppression du trafic de transit venant du plateau de Clamart.

La réponse à la solution des difficultés aux heures de pointes n'est donc pas seulement du ressort de la commune de Meudon.

c) *Intervention de M. Y. Lesage :*

La solution proposée pour le carrefour de la Fourche est satisfaisante, sous réserve des observations faites sur la synchronisation des feux avec ceux du carrefour de la Ferme. Cependant, pour maintenir une plus grande fluidité de la circulation automobile sans interférence entre les feux des deux carrefours, peut-on tenter au carrefour de la Fourche la création d'un large îlot circulaire central ? Celui-ci obligerait les véhicules à attaquer les flux confluentes avec une meilleure visibilité et ralentirait notamment les véhicules descendant la rue J. Lanen, sans nécessiter la pose de 8 feux à ce carrefour.

Il est convenu que ces études seront communiquées à M. Mercier, Directeur général des Services techniques de la Mairie, avec qui nous en discuterons.

IV. - CLUB HIPPIQUE DE VILLEBON

MM. Guillaud et Julien-Laferrrière ont examiné avec M. Mercier et l'architecte, le projet de club hippique dans la partie

du domaine non occupé par le C.E.T. Ils n'ont pas eu d'objections à formuler.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30, la date de la prochaine séance sera fixée ultérieurement.

Cabinet

J. PILLOT

Toutes Assurances

Votre Assureur

C^{ie} La Providence

Vie — Accidents

Vol — Incendie

**28 bis, rue de la République
Meudon**

Tél. 027-16-13

SOINS ESTHETIQUES

du visage et du corps

Parfumerie - Etains

Cadeaux - Jouets

LES EPHELIDES

16, rue Marcel-Allégot - Tél. 027-11-07

LA LIBRAIRIE DE BELLEVUE

LIVRES - PHOTO

JEUX ÉDUCATIFS

PHOTOCOPIE

PAPETERIE

22, RUE MARCEL-ALLÉGOT - 027-19-87



GARAGE RABELAIS

CITROEN MEUDON

Location CITER

29-31, Boulevard des Nations-Unies

Station Service TOTAL

MEUDON - 626-45-50

Réunion du Conseil du 22 Octobre 1975

chez M. Guillaud, Président

Présents :

M^{mes} Goublin, Peltier;
MM. Ader, Général Brunet, Clouzeau,
Graff, Huré, Guillaud, Jantzen, Julien-
Laferrière, Colonel Moraine, Olivier-
Lacamp, Roux-Devillas, Rémon, Susse,
Tortrat, de Traverse, Watine.

Excusés :

M^{me} Giry-Gouret;
M^{lles} Auboyer, Mauriange;
MM. Albert, Chevalier, Cossé,
M^e Courchinoux, de Gonnevillle, Rimsky.

Absents :

MM. Begué, Blaizot, Coup de Fréjac,
Guislain, Lesage, Sabatier.

M. Guillaud ouvre la séance en évoquant le décès de M. Odier :

« M. Odier appartenait à une vieille famille meudonnaise. Depuis le début du XIX^e siècle, des Odier sont implantés à Meudon. Le potager du Dauphin a appartenu à sa famille. Il a habité la maison de ses parents et grands-parents. Son attachement à notre ville avait donc des racines très profondes.

C'est la guerre qui a interrompu les études scientifiques qu'il poursuivait pour entrer à l'Ecole Centrale; mais son esprit a été fortement imprégné de cette discipline.

Après la guerre, il suit des cours à

l'Ecole des Sciences Politiques et entre à la banque Mirabeau, dans laquelle sa famille avait des intérêts. Après différents regroupements habituels aux banques, il devient directeur de la clientèle privée de l'Union Bancaire.

De grands traits se dégagent de sa très riche personnalité.

Il a été un protestant très engagé. Son action a été multiple dans ce cadre, et il a joué un rôle de premier plan au Comité presbytéral.

Ce sont ses qualités de chrétien que le pasteur, dans son sermon, a si bien résumées par un seul mot « servir » : servir l'Eglise et servir la cité.

Servir la cité : M. Odier appartenait à de nombreuses associations meudonaises; qui ne connaît, entre autres, son action à la maison familiale du Bas-Meudon ?

Il était adjoint au Maire et, de par ses activités professionnelles, tout désigné pour s'occuper des finances de notre ville. Il s'est acquitté de sa tâche avec une grande compétence et beaucoup d'humanité.

Il appartenait à notre Conseil. Nous lui devons beaucoup. Ses avis éclairés, sa pondération, nous étaient très précieux.

Nous adressons à M^{me} Odier et à ses enfants nos condoléances émues et nos sentiments les plus attristés. »

I. - LE BULLETIN ET LE RECRUTEMENT DES MEMBRES

M. Guillaud soulève le problème du bulletin et demande au Conseil son avis sur sa présentation. Cette dernière est-elle conforme à ce que souhaitent les membres du Comité? Comment éventuellement la modifier ?

Après discussion, il est décidé de conserver la forme actuelle mais en y ajoutant, au début, un « chapeau » résumant très brièvement les faits importants contenus dans le bulletin. Il est également retenu, afin de rendre plus attrayante sa lecture, de faire paraître, de temps à autre, des articles sur les sujets les plus divers.

Puis une discussion s'engage sur la

nécessité de faire mieux connaître, à Meudon, l'action du Comité. Plusieurs suggestions sont retenues :

Un texte sera rédigé et largement diffusé, il comprendra trois volets :

— l'un précisera ce qu'est le Comité, ses buts, la constitution de son Bureau, de son Conseil, de ses Commissions, ses animateurs de quartiers, ses méthodes d'action,

— le deuxième énumérera les résultats obtenus,

— le troisième donnera le programme d'avenir.

Toujours dans le même désir d'information, le Conseil souhaite que des articles plus nombreux, concernant les activités du Comité, paraissent dans les journaux et autres publications.

M. Olivier-Lacamp a bien voulu se charger de la rédaction du « chapeau », de la mise en forme du tract et des articles dans les journaux.

Enfin, le Conseil demande que les activités des animateurs de quartiers soient bien précisées. Il est aussi entendu que la liste des animateurs de quartiers se confondra avec celle des observateurs de la Commission des Espaces Verts, telle

VILLAS - APPARTEMENTS - TERRAINS - LOCATIONS

MEUDON-IMMOBILIER

Yves LE GUEN

Place Rabelais - MEUDON - Tél. 626-26-60 et 626-27-26

PLAISIR DE LIRE

Du livre scolaire au livre d'art

Papeterie - Presse

Jeux éducatifs

Madame CAVELIER

38, Rue de la République (face à l'Eglise) MEUDON

DROGUERIE

C A D E A U X

Maison HUTTE

35, rue de la République

92 - MEUDON

Tél. : 027-13-81

Ménage - Vaisselle

Verrerie - Plastique

Brosserie - Entretien

Peinture - Papiers peints

Quincallerie - Electricité



**meubles
Wener et fils**

111, rue de Paris (derrière le Monoprix)

MEUDON - Tél. 027-13-53

Jusqu'à fin décembre :

promotion sur la literie et les salons

GARANTIE DES MARQUES

GARANTIE DES PRIX

qu'elle figure dans le compte rendu de cette Commission.

Le Conseil souligne la très grande

importance des animateurs de quartiers et il est convenu qu'ils recevront la liste de tous les membres afin qu'ils puissent

y relever les noms de ceux qui ont leur résidence dans le quartier qui leur est affecté.

II. - L'AVENUE DU CHATEAU

M. le Maire a prévenu le Comité qu'une inauguration officielle par le Ministre de la Qualité de la Vie aurait lieu le jeudi 6 novembre à 17 heures. La cérémonie se déroulerait de la façon suivante : après le discours du Maire et

la réponse du Ministre, le ruban tricolore, placé en face de la rue Obeuf, serait coupé par le Ministre, puis le cortège officiel parcourerait à pied l'avenue du Château à partir du ruban et la Terrasse, pour se rendre à l'Orangerie où aurait

lieu une réception; là le Comité aurait la responsabilité d'organiser une exposition rappelant l'histoire de Meudon. Il a été demandé également au Président, de rappeler l'activité du Comité et de parler de la « Grande Perspective » (*).

III. - COMMISSION DES ESPACES VERTS

Une réunion de la Commission s'étant tenue le 16 octobre dernier, M. Roux-Devillas, son Président, en fait le compte rendu suivant :

Présents :

M^{me} Guézennec;
MM. Ader, Clouzeau, Guillaud, Julien-Laferrière, Lefèvre, Mercier, Colonel Moraine, Poilevey, Rémon, Roux-Devillas, Susse, Tortrat.

Excusés :

M^{me} Peltier, M. Jantzen.

Absente :

M^{me} Cohen-Sali.

M. Roux-Devillas est heureux de saluer la présence à cette réunion de M. Mercier, directeur général des services techniques de la mairie, ainsi que celle de deux nouveaux membres de la Commission : M^{me} Guézennec et M. Lefèvre. Membre du Comité d'Art Floral Français, spécialiste en mycologie et assumant avec M^{me} Gérard Ader la responsabilité du mouvement « Fleurir Meudon », M^{me} Guézennec est pour notre groupement une précieuse recrue ainsi que M. Lefèvre, ingénieur électricien, dont l'action en faveur du quartier du Val est connu de tous.

1° Observateurs de quartiers

M. Roux-Devillas, d'accord avec le Président Guillaud, propose que les mêmes personnes soient à la fois observateurs de la Commission des Espaces Verts et animateurs de quartier du Comité. Cette proposition ayant été approuvée, les nouveaux postes d'animateurs-observateurs

teurs sont proposés pour chaque quartier de Meudon et seront soumis au Conseil.

Pour le quartier du Val, le président s'est assuré la collaboration de M. Jean Mesnard, dont on connaît la célèbre collection de cartes postales meudonnaises qui a été exposée à la Mairie de Meudon.

— Bas-Meudon, les Montalets :

MM. Clouzeau, Graff, Rémon.

— Le Val.

MM. Lefèvre, Mesnard.

— Fleury :

MM. Ader, Roux-Devillas.

— Eglise et Vertugadins :

M^{me} Guézennec.

— Meudon-Centre :

MM. Cossé, Tortrat.

— Bellevue-Nord :

M^{me} Peltier.

— Bellevue-Sud :

M. Susse.

— Meudon-la-Forêt :

M^{me} Cohen-Sali, Colonel Moraine.

Un collaborateur supplémentaire sera recruté pour Meudon-la-Fôret, où le travail est considérable.

2° Fleurir Meudon

M. Roux-Devillas donne la parole à M^{me} Guézennec, qui fait le point sur le développement de la campagne « Fleurir Meudon ». Avec M^{me} Gérard Ader, elle a fourni un gros travail pour amener la

population meudonnaise à y participer.

Plus de soixante prix seront attribués pour les décorations florales de cet été. La remise de ces récompenses, à laquelle le public sera convié par voix d'affiches, aura lieu le 2 décembre prochain, à 20 h 45, au Centre Culturel de Meudon. Au cours de cette soirée, des diapositives des villes françaises fleuries seront projetées et des animateurs de l'action florale prendront la parole, notamment M. Roy, qui a remporté un plein succès à Drancy.

3° Travaux de la Mairie réalisés en 1975

Répondant à des critiques sur le défaut d'arrosage au cours de l'été dernier, M. Mercier rappelle que la Ville de Meudon n'a entrepris que très récemment une politique d'espaces verts. Un agent technique a été nommé il y a seulement 18 mois.

La ville ne possède pas encore d'arroseuse et le personnel de la Mairie, chargé de l'entretien des jardins ayant été réduit au mois d'août en raison des vacances, cet entretien n'a été assuré que par cinq employés, un pour Meudon-la-Forêt et quatre pour les avenues du Château et Galliéni.

On va bientôt commencer à Villebon la construction des serres de la ville, les Meudonnais auront des fleurs.

M. Guillaud, tout en approuvant pleinement cette nouvelle politique municipale, estime qu'elle doit être complétée par un meilleur entretien.

(*) Cette manifestation s'étant déroulée comme prévu, il est possible d'en donner un compte rendu dans ce Bulletin.

Aux tout Petits

Nouveautés
Layette

Bonneterie
Lingerie

Maison DORA

11, rue Banès - MEUDON

Tél. 027-19-44

Allo 027-22-66 !

JEAN-PIERRE

Coiffeur Bioesthéticien

Dames - Messieurs - Enfants

Dépositaire : Marcel Contier, Françoise Fantin
Harriet Hubbard Ayer

3, Rue P. Wacquant, Bellevue

CREDITS
CONTENTIEUX
ASSURANCES



APPELEZ LE
027-10-07

NOS CONSEILS ET NOS PROJETS

SONT GRATUITS

◆ TOUTES ASSURANCES

Automobile - Incendie - Risques Divers -
Multirisques (Habitation - Commerce) - Respon-
sabilités Civiles - Individuelle Accidents -
Complémentaire - Maladie - Vie - Retraite
Epargne, etc...

◆ TOUTES COMPAGNIES

NOUS NOUS RENDONS A VOTRE DOMICILE :
SUR RENDEZ-VOUS.

NOUS RECEVONS EN NOTRE CABINET :
1 bis, Rue Roudier - 92190 MEUDON.
(Angle des Avenues Louvois et V.-Hugo).

COLLECTIONNEUR

achète cher tous jouets 1880-1950 :
trains, autos, bateaux, jeux d'optique, etc...

DENIS OZANNE

26, Av. Jacqueminot, 92190 MEUDON - 027-10-83

MICHEL DAMOUR

TAPISSIER

LITERIE, SIÈGES, VOILAGES
DOUBLE RIDEAUX
Réfection matelas & sommiers

28, Rue des Vertugadins - 92190 MEUDON - 626-27-60 et 027-21-84

M. Mercier donne ensuite la liste des travaux réalisés.

a) Petits jardins établis pour éviter les dépôts d'ordures et les stationnements sauvages :

— angles rues des Galons et des Longs-Réages, rue Charles-Desvergnés et Pont des Jardies, rues de l'Arrivée et des Galons, rue d'Arthelon et ruelle des Ménagères, rues d'Arthelon et Haut-Arthelon;

- talus rue des Montalais;
- la source du sentier des Blancs;
- rue des Clos-Moreaux.

b) Réalisations importantes :

— l'avenue du 11-Novembre;

— le jardin sauvage au pied de la Grande Terrasse;

— la rénovation de l'abreuvoir reprise par la ville à la suite de la carence du promoteur de l'immeuble voisin; les deux voies d'accès sont en cours de réalisation et le pavage de l'ancien bassin a nécessité plus de 1.000 pavés supplémentaires; la source alimentant l'abreuvoir a été retrouvée et l'ancienne fontaine restaurée; au début de novembre aura lieu la mise en eau et des arbustes, et des plantes grimpantes seront plantées.

M. Clouzeau, tout en reconnaissant la grande utilité des petits jardins, estime qu'au pont des Jardies une pelouse verte avec un banc auraient été préférables à une allée, et il s'inquiète de l'entretien des jardins devant la villa Molière.

M. Mercier indique, sur le premier point, que cet espace vert a été prévu pour les jeux d'enfants et, sur le second point, que les jardins devant la villa Molière sont actuellement en cours de réfection.

M. Susse fait remarquer l'état d'abandon et de saleté dans lequel sont laissés les abords de la « Porte Verte » rue des Capucins. M. Mercier répond qu'il s'agit malheureusement d'une dépendance des domaines de l'Observatoire, mais il va étudier ce problème.

M^{me} Guézennec et plusieurs membres de la Commission regrettent la construction des trop hautes murettes qui entourent le petit jardin de l'avenue Jacqueminot.

4° Programme des travaux prévus par la Mairie pour 1976

M. Mercier donne la liste de ces travaux :

1) aménagement de l'avenue Jacqueminot pour établir environ 20 à 25 places de parking; des dalles en béton-gazon seront placées sur le côté droit de l'avenue en descendant;

2) villa Molière : défrichage de la brousse existant en arrière du nouveau portail en bois de la rue des Pierres et rétablissement progressif du jardin à la française dans l'axe de la cour d'entrée du musée; la partie haute des jardins sera également défrichée et les arbres en bon état conservés;

3) jardin sauvage sous la grande Terrasse : une source provenant probablement du trop-plein de la pièce d'eau du Bel Air a été retrouvée, elle sera captée et un ruisseau avec cascade aménagé;

4) le square Comté : si les crédits sont votés, ce projet pourra être réalisé en décembre prochain; une passage dallé avec paliers sera établi au centre, de chaque côté seront installés des bancs, l'exposition ne permettant pas la création d'un jardin floral, seuls des arbres et des arbustes seront plantés;

5) sentier des Pierres-Blanches : un dallage avec plantations d'arbres est en cours de réalisation;

6) sentier des Basses-Pointes : c'est un des rares sentiers de Meudon dont le réseau est continu et où les voitures n'ont pas accès; sous réserve du vote de crédits, ce sentier sera remis en état avec un dallage au cours de l'an prochain;

7) avenue Galliéni : il s'agit d'un projet réalisé par les services de l'Équipement; il est probable que les crédits nécessaires seront obtenus avant la fin de l'année : M. Clouzeau fera des suggestions sur ce projet;

8) aménagement de la route des Gardes, entre le boulevard Anatole-France et la rue de Vaugirard : la route sera mise à 3 voies pour faciliter un tourne à gauche; un parking et des plantations d'arbres seront faits du côté des résidences;

9) Meudon-la-Forêt : si la construction et l'installation des serres de Villebon sont terminées le 1^{er} février 1976, M. Mercier proposera l'aménagement floral des carrefours de Gaulle et du carrefour de Verrières.

M. Roux-Devillas remercie M. Mercier pour son très intéressant exposé. M. Guillaud adresse à son tour à M. Mercier ses remerciements et estime satisfaisant le projet de l'avenue Jacqueminot. Il demande cependant que les Meudonnais soient prévenus de la nécessité d'abattre les 11 ormes malades qui seront remplacés par des tilleuls argentés.

5° Propositions et suggestions des membres du Comité

M. Julien-Laferrière signale l'état d'abandon du square Aristide-Briand à Bellevue, où se trouve la fontaine du Faune (à étudier en même temps que l'avenue Galliéni).

Dans la forêt, les allées empruntées par les cavaliers sont devenues boueuses et impraticables aux promeneurs.

Rue de Baudreuil, face à l'Église et au Centre Culturel, des bâtiments incendiés menacent ruine depuis des mois.

M. Clouzeau propose un nouvel aménagement de la place Rabelais.

M^{me} Guézennec demande que soient plantés d'arbres, d'arbustes et de fleurs les talus de la voie ferrée des Invalides, le long de l'avenue Jean-Jaurès.

M. Roux-Devillas propose que le triste carrefour des Moulineaux, porte d'entrée de Meudon, soit amélioré par des plantations. Il suffirait de mettre des tilleuls ou des peupliers devant le pan coupé formé par le mur aveugle des usines Chausson.

Rue de l'Orphelinat et rue des Vertugadins, il serait nécessaire de faire disparaître les broussailles et les ronces qui bordent des voies fréquentées par les élèves du lycée.

M. Mercier prend acte de ces différentes suggestions qu'il examinera attentivement.

M. Julien-Laferrière constate que souvent sont posées, sur l'urbanisme ou la circulation, des questions qui ne relèvent pas de la Commission des Espaces Verts. Il propose que ces questions lui soient posées directement et il les soumettra aux services de la Mairie avec lesquels il est en rapport une fois par mois.

En raison de l'heure tardive, M. Roux-Devillas propose que soit reporté à la prochaine réunion l'examen des deux derniers points de l'ordre du jour concernant l'affichage et la publicité.

IV. — RUE DE L'ORPHELINAT

A la suite d'un effondrement de la chaussée à l'aplomb de l'ex-propriété Piaux, la Mairie a été amenée à consolider le mur de soutènement situé en face, et envisage de créer, le long de ce mur, un trottoir de 1 m pour en éloigner la circulation des véhicules. La chaussée sera maintenue à 4 m et, du côté de la propriété Piaux, l'alignement de 8 m permettra de créer un trottoir sur l'em-

prise duquel seront maintenus les arbres existants. La maison empiétant sur ce trottoir, un passage sera aménagé dans le rez-de-chaussée qui ne comporte qu'une seule pièce à cet emplacement.

M. Jantzen rappelle que le Comité avait demandé l'abandon de l'alignement de sauvegarde de 8 m (primitivement 12 m), la rue de l'Orphelinat devant garder son caractère actuel de rue villa-

geoise; la création d'un trottoir le long de la propriété Piaux est inutile s'il existe un trottoir de l'autre côté. D'autre part, le passage sous la maison, même éclairé, ne sera pas sûr.

Le Conseil approuve les conclusions de M. Jantzen, qui seront communiquées à M. le Maire en demandant la suppression de l'alignement à 8 m.

V. - AVENUE JACQUEMINOT

A l'occasion de la réfection de la chaussée, la Mairie a examiné le problème du stationnement des voitures. Ce stationnement est impossible sur le trottoir côté droit en montant en raison de

son étroitesse. Du côté opposé, un passage pour piétons sera aménagé le long des propriétés riveraines, le reste du trottoir sera traité en béton-gazon permettant un stationnement des voitures.

Le Conseil trouve cette solution tout à fait satisfaisante. Onze ormes malades devront être abattus et seront remplacés par des tilleuls ou des platanes.

VI. - PROPRIÉTÉ 2, RUE DU HAMEAU

M. Guillaud rappelle que le classement d'une Ferme du Hameau des Dames de France, qui avait été demandé par le Comité, n'a pu être obtenu.

La Mairie a acquis la propriété pour y créer un foyer-résidence pour personnes âgées. Elle avait établi deux projets. L'un conservant le bâtiment de la Ferme, à proximité de laquelle serait construit

un bâtiment de 7 niveaux écrasant complètement la Ferme. L'autre, dans lequel la maison serait démolie, ne comportant que 5 niveaux au maximum. Dans les deux cas, les deux beaux arbres existants étaient conservés.

La Mairie a obtenu l'accord de la Conservation des Bâtiments de France et de la Commission Départementale des

Sites sur le second projet.

Après discussion, tout en regrettant de voir disparaître l'un des derniers vestiges des charmantes constructions du passé, le Conseil donne sa préférence au projet ne comportant que les bâtiments à 5 étages et souhaite que le Musée de Meudon s'enrichisse des œuvres d'art que contient la Ferme.

VII. - QUESTIONS DIVERSES

a) *Ouest Parisien*

Chaque association appartenant à l'Ouest Parisien peut, à l'Assemblée Générale, se faire représenter par quatre membres du Conseil, qui ont droit de vote. M^{me} Peltier et M. Susse qui ont reçu l'approbation du Conseil, se joindront donc à MM. Guillaud et Julien-Laferrière.

b) *Ouvrage sur l'histoire de Meudon*

M. Julien-Laferrière rappelle l'édition par la Mairie de l'ouvrage « Quatre siècles d'Histoire Meudonnaise ». La souscription, ouverte jusqu'au 30 novembre, peut être faite par l'intermédiaire du Comité au prix de 40 F (adresser la souscription à M. de Gonneville). Après la clôture de la souscription, le prix en librairie sera de 60 F. L'ouvrage doit sortir dans la seconde quinzaine de décembre.

Le Comité ne saurait trop recommander l'achat de ce livre d'une réelle qualité.

c) *Rue du Val*

L'office départemental d'H.L.M. doit aménager des logements 2 et 4, rue du Val (25 logements et studios), pour reloger les habitants de la rue du Docteur-Arnaudet frappés par la rénovation prévue dans ce quartier.

D'après les renseignements que nous avons obtenus, le bâtiment serait reconstruit en conservant les caractéristiques de la façade existante, ce qui est conforme aux dispositions envisagées pour la réhabilitation du secteur du Val.

d) *P.O.S.*

L'étude du P.O.S. par le groupe de travail désigné par le Préfet n'est pas encore terminée.

Le Comité avait demandé quelques modifications au dernier projet de P.O.S. M. Gauer avait donné son accord sur quelques-unes d'entre elles, mais ces modifications n'ont pas été portées sur

les documents existants. Le Comité a insisté pour que ces modifications soient soumises au groupe de travail.

e) *Plaques*

M. J. Huré, Président d'Honneur, veut bien se charger d'organiser, en collaboration avec la Société des Amis de Meudon, les manifestations concernant la pose d'une plaque sur la maison où a habité le peintre Redouté.

f) *La Grande Perspective*

M. Guillaud adresse les remerciements du Comité à M. Watine qui a bien voulu intervenir auprès de la Caisse Nationale des Monuments Historiques pour l'intéresser au problème de la restauration de la Grande Perspective.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

La prochaine réunion sera fixée ultérieurement.

Le bal du 31 Mai à l'Orangerie

« Bien près de nous, mais très ignorée, l'Orangerie basse du Château Vieux de Meudon est un véritable trésor d'architecture. Blottie sous la Terrasse de l'Observatoire, entourée de verdure, c'est à sa situation qu'elle doit d'ailleurs d'exister encore de nos jours.

« Nous avons pensé que c'était un lieu idéal pour organiser une soirée dansante afin que nos adhérents et leurs amis puissent s'y rencontrer.

« Ornée de fleurs, de feuillages de toutes sortes, qui la rendaient accueillante, cette grande salle voûtée aux immenses fenêtres, offrait à la lumière des chandelles « un instrument incomparable qui la répandait, affectée de formes intelligibles et de propriétés presque musicales ».

« La découverte de ceux qui se joignirent à nous fut teintée d'étonnement, mais aussi remplie de joie; mais quel

dommage qu'un tel lieu ne serve pas plus souvent !

« La soirée fut très animée. Après avoir dégusté une sangria, chacun put s'asseoir avec ses amis pour prendre un repas, puis la ronde de la danse commença pour ne s'achever qu'à l'aube. Entre-temps nous avons eu le plaisir d'écouter d'excellents artistes jouant successivement de la harpe, de la balalaïka, de la guitare, complétant avec bonheur cette soirée appréciée.

« Beaucoup en nous quittant nous posaient cette question qui ne pouvait que nous faire le plus grand plaisir : quand recommençons-nous ? »

M^{me} Goublin.

Le Comité adresse ses remerciements à M^{me} Goublin qui a eu l'idée et s'est chargée, avec l'aide de M. Jantzen, de

l'organisation du bal; il remercie aussi toutes les personnes qui ont apporté leur concours et en particulier M^{me} Guézennec à qui nous devons la très belle décoration florale.

Nos remerciements vont également aux personnalités qui ont bien voulu nous honorer de leur présence : M. le Sous-Préfet de Boulogne, et M^{me} Galès, M. Gauer, Maire, M. le Conseiller Général et M^{me} Henri Wolf, M. le Secrétaire Général de la Mairie et M^{me} Queleuennec, M^{lle} Prévost, Conservateur régional des Bâtiments de France, M. Odoul, Architecte, M^{me} Giry-Gouret, Présidente de la Société des Amis de Meudon, M. et M^{me} Poisson, Conservateur en Chef des Musées d'Ile-de-France.

Nous remercions aussi les 450 personnes qui, par leur présence, ont contribué au succès de cette manifestation.

Inauguration de l'Avenue du Château

L'inauguration officielle de l'avenue du Château rénovée a eu lieu le 6 novembre par M. Jarrot, Ministre de la Qualité de la Vie.

Le Ministre a été accueilli à 17 heures, à l'angle de l'avenue et de la rue Obeuf, par M. Gauer, Maire de Meudon, entouré de MM. Galès, Sous-Préfet de Boulogne, Labbé, Député, Wolf, Conseiller Général, de nombreux membres du Conseil Municipal, de membres des Conseils du Comité de Sauvegarde des Sites et de la Société des Amis de Meudon, de M. Rémondet, Architecte en Chef des Bâtiments Civils et Palais Nationaux, M. Odoul, son collaborateur, des représentants des entreprises ayant réalisé la rénovation de l'avenue et de nombreuses personnalités meudonaises.

Le Ministre des Affaires Culturelles était représenté par M. le Sous-Directeur régional des Affaires Culturelles et M^{me} Loiseau, Chef de Service au Ministère.

M. Gauer a souhaité la bienvenue au Ministre et lui a exposé les caractéristiques de l'avenue après sa rénovation.

Il a remercié les personnalités qui avaient œuvré pour sa rénovation et il a souligné l'action, en ce domaine, du Comité de Sauvegarde des Sites. Puis il a manifesté l'intérêt qu'il portait au cadre de vie de la commune.

Le Ministre a félicité tous ceux qui avaient été les artisans de la rénovation de l'avenue, puis il a retracé l'histoire des châteaux de Meudon, en exprimant l'espoir de voir l'ancien domaine royal ouvert au public. Il a demandé au Maire de continuer à maintenir la qualité de la vie à Meudon, notamment en sauvegardant les espaces verts, le patrimoine historique de la ville et les sentiers piétonniers. Il a fait part de son intention de lutter contre le bruit, en particulier contre celui des motos et vélomoteurs, au sujet desquels un arrêté interministériel est en préparation.

Le Ministre a ensuite coupé le ruban tricolore tendu en travers de la chaussée centrale et le cortège remonta l'avenue et traversa la Terrasse jusqu'à l'Orangerie où devait se continuer la cérémonie.

La descente entre la grille supérieure

et l'Orangerie basse était jalonnée par de jeunes porteurs de torches. Dans l'Orangerie basse, éclairée aux chandelles, et devant une splendide décoration florale réalisée par M^{me} Guézennec, M. Guillaud, Président, a exposé l'action du Comité en faveur de la qualité de la vie à Meudon, en collaboration confiante avec les élus locaux. En sus de la rénovation de l'avenue du Château, il a indiqué que l'action du Comité avait porté notamment sur la préparation du plan d'occupation des sols et sur la suppression du projet de rocade qui devait défigurer Meudon. Sans énumérer les actions que le Comité devait entreprendre dans l'avenir, il a insisté sur le projet de rénovation de la Grande Perspective.

Après un vin d'honneur organisé par la Mairie, le Ministre et les personnalités ont visité une exposition de documents, prêtés par M. Roux-Devillas, montrant les châteaux de Meudon à différentes époques. Cette exposition a été organisée et commentée par M. Jantzen, Vice-Président du Comité et Architecte en Chef des Monuments Historiques.

APPEL...

Le Comité ne peut continuer à publier trois bulletins par an que s'il en a les moyens financiers. Actuellement ses réserves sont pratiquement épuisées et les cotisations 1975 rentrent très mal. Plus de 100 membres du Comité n'ont pas encore réglé leur cotisation de 1974. C'est donc un appel pressant qui est à nouveau lancé.

Le Bureau a conscience d'avoir mené à bien de nombreuses actions pour le plus grand bénéfice des Meudonnais. Pour poursuivre ses activités, il est nécessaire qu'il soit vigoureusement soutenu par la population.

Il espère que cet appel sera entendu et que les cotisations en retard de 1974 et de 1975 rentreront rapidement.

MERCI !

BULLETIN D'ADHÉSION (ou de renouvellement)

M. (Nom)

Prénom

Adresse

Téléphone

Profession

désire participer à l'action du Comité de Sauvegarde et demande à être inscrit comme membre

Date :

Cotisations : Membre Bienfaiteur 50 F
Membre Adhérent 20 F
Membre Sympathisant 10 F

par chèque ou mandat au nom du Comité de Sauvegarde
des Sites de Meudon, 6, rue du Bel-Air - 92190 Meudon
C.C.P. PARIS 22.465-15.